



Label
Argent 2017-2018



**COMPAGNIE DES ARCHERS
DE L'AUXOIS**

F.F.T.A. : 02 21 018

Jeunesse et Sport : 21 S 293

F.F.H. : 04 021 2602

Objet : Compte Rendu du Conseil d'Administration du Vendredi 02 février 2018.

Membres présents : G Arranz, G Beloeil, A. Chapart, L Chapart, P Guillier, J.C Jominet, A. Legris, M-J Pimpim, H Toggwiler

Membres excusés :

Début de séance : 18h45

Ordre du jour :

- 1* Date de la future Assemblée Générale
- 2* Commissions :
- 3* Projets du Club :
- 4* Orientation du Club pour l' (les) année (s) à venir :
- 5* Questions diverses :

Fn de séance : 20H00

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration et merci à tous les membres d'avoir répondu « Présents » pour cette réunion.

Le nouvel organigramme sera affiché comme il se doit et adressé avec la diffusion de ce compte-rendu → GB

1* Date de la future Assemblée Générale

- La date du 18/01/2019 étant réservée aux « Trophées OMS » la proposition de la date du 25 janvier 2019 est retenue par l'ensemble du Conseil
- Retenir la salle Ciney → Grégoire

2* Commissions :

- Désignation des référents, membre du Conseil d'Administration, pour chaque commission
 - Vérification des comptes : Philippe Guillier (Alain Chapart, membre du CA, ne pouvant plus assurer cette mission il sera demandé à Denis Léonard de prendre la responsabilité de cette commission)
 - Promotion Partenaires Sponsors : Lydie Chapart
 - Labellisation & Trophées : Marie-Jeanne Pimpim et Hervé Toggwiler
 - Équipement et matériel : Alain Chapart et Jean Claude Jominet
 - Communication : Grégoire Arranz et Gilles Beloeil
 - Avenir : Alexis Legris
 - Sportive : Gregoire Arranz et Hervé Toggwiler
 - Féminine : Marie-Jeanne Pimpim
 - Animation Accueil : Gilles Beloeil en attente d'un leader
- Les fiches « Commissions » seront affichés au club pour que chacun puisse en fonction de ses compétences et ses disponibilités prendre contact avec les référents. → Gilles
- En plus des « toujours présents lors des besoins » les adresses mail et N° de téléphone des adhérents qui se sont proposés pour telle ou telle commission seront remis aux référents concernés → Gilles
- Le club ne peut vivre sans votre participation active → à tous les archers Merci !

3* Projets du Club :

- Planning des travaux de ciblerie et matériel.
 - Cibles extérieures : les cibles extérieures seront rentrées à partir du 03/02 afin de faire l'inventaire des besoins de remise en état. Dans le but de minimiser les coûts un test de découpage et collage des mousses sera exécuté entre le 5 et le 10 février → Alain, Greg. En fonction du résultat, décision sera validée au plus tard le 10/02
Décision prise de créer 3 cibles extérieures supplémentaires dès que possible en bois d'épicéa pour une meilleure tenue dans le temps. Devis à faire établir → Alain
 - Ciblerie 2D : attendre la finalisation d'un projet de plans de la part d'Éric qui s'est porté volontaire.
 - Ciblerie Salle : remise en état à partir de fin avril.

Pour tous ces travaux, merci aux **volontaires de se faire connaître** auprès d'Alain et Jean Claude

- Finitions et choix pour le vestiaire : Validation de l'installation des tablettes restantes sur le mur de gauche et de porte-manteaux côté droit → Jean Claude
- Renouvellement pluriannuel des arcs d'initiation. Sera privilégié, selon la liste existante des arcs utilisés et leur niveau de vétusté, le remplacement par des arcs avec poignées « magnésium ». À l'Archerie de Lyon l'ordre de grandeur unitaire, hors viseur et clicker, est d'une soixantaine d'euros. Selon inventaire des besoins au moins deux devis seront réalisés. → Grégoire
- Matériel pour analyse du mouvement par vidéo. Accord pour mise à disposition dès que possible de ce matériel. Pour finaliser ce projet, le club recherche en matériel déclassé, un moniteur vidéo (ou téléviseur écran plat) avec prise HDMI. → Tous les Archers
- Achat d'un arc simulateur de tir (droitier/gaucher) avec visée laser. Dans le cadre de l'exercice budgétaire validé en AGO, l'achat sera réalisé ou non selon le prix du matériel. → Hervé
- « Journée découverte au Féminin » : Du fait du cours du cadre technique de BFC la date est reportée au 24/03/2018. Le bureau souhaite que ce soit nos « Archers Féminines » de tous âges qui accueillent, expliquent, encadrent les participants durant cette journée. Pour toutes celles intéressées contacter Marie-Jeanne.
- Concours amical interne en extérieur : date à inscrire dans vos agendas → le 16 juin. L'organisation serait prise en charge par la commission « Animation Accueil ». Nous recherchons des volontaires, prendre contact avec Gilles.
- Journée Tir 3D à Viévy : Date à confirmer le → 30 juin 2018 selon disponibilité du parcours. Modalités et inscriptions précisées ultérieurement.
- **Avis de Recherche** : outre le moniteur vidéo, nous recherchons une armoire basse de bureau fermant à clé.
Merci à Marianne Nys pour le don de piètements en bois qui pourront servir de base à la ciblerie.

4* Orientation du Club pour l' (les) année (s) à venir :

- Entraîneurs : La Compagnie est à la recherche d'entraîneurs. Il a été diffusé à tous les archers le mail de la ligue BFC concernant les prochaines différentes formations. Jean Louis Goyot serait intéressé par la formation « Assistant Entraîneur ». Pour toute information complémentaire Grégoire et Hervé sont à votre disposition.
À signaler que pour devenir entraîneur Handisport il est nécessaire en plus du diplôme « Entraîneur 1 et/ou 2 » de compléter la formation par deux modules, l'un concernant « Sports et Handicaps » et l'autre plus particulièrement « Tir à l'arc et Handicaps ». Cette année il n'y a pas de remise à niveau des entraîneurs à prévoir.
- Stage vacances de Pâques pour les jeunes. Diffusion du mail → Gilles

5* Questions diverses :

- Encourager les jeunes, y compris juniors, qui font un podium en championnat Départemental, Régional et National. L'ensemble du bureau vote cette résolution → Alexis fera rapidement une proposition au CA.
Il est d'ores et déjà validé en séance que la première compétition réalisée par un jeune sera prise en charge par le Club. Les modalités seront précisées dans le cadre d'une proposition globale.
- À la vue des coûts de réparation de l'ancienne imprimante la décision de l'évacuer est prise.